

Amis pongistes, le CTT Delémont a le plaisir de vous inviter à participer aux :

## CHAMPIONNATS INDIVIDUELS JURASSIENS 2020

**Lieu : Centre la Blancherie - 2800 Delémont**

**Date : samedi 25 avril 2020**

### Participation

Les championnats individuels Jurassiens sont ouverts à tous les joueuses et joueurs de l'ANJTT du canton du Jura et de Berne en possession d'une licence STT valable.

### Horaire et séries prévues

<b>08h00</b>	<b>Ouverture de la salle</b>
<b>08h30</b>	Simple U13 (poules de 3) Simple U15 (poules de 3) Simple U18 (poules de 3) Simple non-licenciés U11-U20 (poules de 4)
<b>10h00</b>	Simple O40-O70 (poules de 4)
<b>10h30</b>	Simple 750 ELO et moins (poules de 3)
<b>11h30</b>	Simple 1000 ELO et moins (poules de 3)
<b>12h30</b>	Remise des médailles des séries terminées
<b>13h30</b>	Simple 1250 ELO et moins (poules de 3)
<b>15h30</b>	Simple Open (poules de 3)
<b>18h30</b>	Remise des médailles

*L'horaire indiqué est à titre indicatif, des retards ne sont pas à exclure.*

### Généralités

Les championnats Jurassiens individuels se disputent selon la formule suivante :

#### Toutes les séries

4-5 inscrits : un seul groupe, le classement de celui-ci fait office de classement général

Dès 6 inscrits : poule de 3 ou de 4 (2 qualifiés par groupe) puis tableau à élimination directe

#### Série points ELO

Les points ELO pris en compte pour les séries seront ceux du 10 mars 2020 sur Click-TT.

Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre 2 joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- Confrontations directes.
- Le quotient des sets gagnés et perdus.
- Le quotient des points gagnés et perdus.

Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération.

### Règlement

Un joueur peut s'inscrire à 4 séries au maximum (y compris catégories d'âge).

Toutes les parties se déroulent en trois sets gagnants. Le tableau final de la série Open se joue en 4 sets gagnants.

<b>Balle officielle</b>	Fournies par l'organisateur, Xushaofa***	
<b>Nombre de tables</b>	16	
<b>Juge-Arbitre</b>	Olivier Schwab	
<b>Arbitres</b>	pas encore défini	
<b>Finance d'inscription :</b>	Séries simples	Fr. 8.-
	U11-U18	Fr. 5.-
	Non licencié U11-U20	Fr. 5.-
	Carte de tournoi ANJTT	Fr. 4.-

**Inscriptions** Les listes d'inscriptions devront être validées par internet sur <http://regform.pyngpong.info/?evt=JURA2020> au plus tard le vendredi 18 avril 2020 à 24h00

**Tirage au sort** Le lundi 20 avril 2020 à 20h00 chez le juge-arbitre.

<b>Paiement</b>	Un bulletin de versement sera envoyé aux clubs.
<b>Tenue</b>	Tenue officielle selon le règlement STT. La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la couleur de la balle officielle (blanche).
<b>Absence excusée</b>	Par téléphone à Olivier Schwab (079 724 16 00) au plus tard jusqu'au vendredi 24 avril 2020 à 20h00.
<b>Forfait</b>	Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT ( <b>frais d'inscription + Fr. 20.-</b> ).
<b>Restauration</b>	Repas chauds/froids et boissons sur place.

En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, chers amis pongistes, nos salutations sportives.

Delémont, le 1 février 2020

Pour le CTT Delémont

David Maturo